



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

CSA MESR du 5 mars 2024

Déclaration préalable FO ESR

Sur les 10 Milliards d'euros ôtés aux services publics, plus de 900 millions d'euros de coupes budgétaires ont été annoncés pour l'ensemble des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche.

C'est une saignée qui concerne tous les secteurs : enseignement, vie étudiante, mais aussi la recherche, avec dans ce dernier cas une baisse en valeur absolue, puisque la réduction prévue est supérieure à l'augmentation annoncée en novembre !

Les mirages de la LPR ou des annonces en faveur de la recherche sont ainsi dissipés par le vent brutal et fétide de l'austérité, austérité dont l'ESR paie le prix fort.

Les budgets des universités ou des autres établissements d'enseignement supérieur sont déjà exsangues, les fonds de roulement ont été ponctionnés, il ne reste plus aucune marge de manœuvre.

On attend bien entendu le détail concernant les services, établissements ou programmes qui vont endurer ces coupes sombres, informations qui n'ont pas encore été données par le ministère.

L'autonomie des établissements aidant, les conséquences en termes de destructions de postes statutaires ne sont pas directement visibles. Mais elles seront là, inévitablement ; avec des postes statutaires non ouverts, des recrutements accrus de contractuels, une dégradation des conditions de travail et une paupérisation de tous. C'est inacceptable.

Inacceptable aussi la décision d'augmenter les loyers des résidences CROUS : ce sont des milliers d'étudiants les plus précaires qui vont encore devoir mettre la main à la poche (+ 6 €, aides déduites) alors qu'ils ont déjà du mal à boucler les fins de mois.

C'est d'autant plus inacceptable quand 3 milliards d'euros sont débloqués du jour au lendemain pour la guerre, le président de la République allant même jusqu'à annoncer l'envoi de troupes au sol en Ukraine.

C'est aussi dans ce contexte que l'« acte 2 de l'autonomie » prend tout son sens : la remise en cause des statuts, souhaitée par le président de la République, c'est tout simplement l'accompagnement de l'austérité. Et la remise en cause des statuts, elle commence par le fait d'empêcher le recrutement de fonctionnaires, d'empêcher la titularisation des contractuels.

Et tout ceci alors que tous les personnels, qu'ils soient titulaires ou contractuels, sont étranglés par l'inflation et sidérés de l'annonce d'une « année blanche » pour le point d'indice faite par le ministre de la fonction publique.

Les mesures indemnitaires, parcellaires ou ponctuelles, sont très loin de rattraper la baisse du pouvoir d'achat, et restent un outil de division des personnels (c'est la « fonction publique au mérite », chère à MM. Macron et Guerini).

C'est pourquoi, avec la fédération générale des fonctionnaires FO, FO ESR réclame donc 10 % d'augmentation du point d'indice tout de suite, l'indexation du point d'indice sur l'inflation et des négociations pour rattraper la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.

C'est pourquoi nous appelons à être en grève le vendredi 8 mars, journée internationale des droits des femmes, mais aussi dès le mardi 19 mars, en défense de la fonction publique, des salaires, du statut, des postes, des dotations budgétaires nécessaires pour mener à bien les missions du service public, dans l'enseignement supérieur et la recherche comme ailleurs !

Un dernier mot cependant à propos des J.O., dont nous allons parler en fin de ce CSA : on nous parle de « fête populaire », mais, le moins que l'on puisse dire, c'est que, dans les conditions décrites ci-dessus, des millions de salariés et d'agents publics ne seront pas à la fête !